

## Les Brèves du CDG79

### **Astuces pour recevoir et lire les Brèves du CDG79 :**

- Le mot **PUB** ou **SPAM** peut s'afficher dans l'objet des Brèves, nous ne nous pouvons pas le supprimer à ce jour car l'outil ne nous connaît pas. Si cet e-mailing est dans votre courrier indésirable, veuillez bien vouloir le rendre légitime pour recevoir les Brèves suivantes.
- Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG79, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur **Mozilla Firefox**.

## PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - ENQUETE REGIONALE

*Vous avez reçu un courriel la semaine dernière concernant une enquête régionale sur la protection sociale complémentaire à compléter.*



**La protection sociale complémentaire (PSC)**, que ce soit en matière de santé ou de prévoyance, est un enjeu et un élément d'attractivité majeur d'un point de vue des ressources humaines et financières pour notre Fonction publique territoriale.

L'Ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique impose aux employeurs territoriaux de participer financièrement à la PSC en rapprochant les pratiques au sein de la fonction publique de celles existantes dans le secteur privé.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2025 en matière de **prévoyance** et du 1er janvier 2026 en matière de **santé**, vous devrez obligatoirement participer financièrement aux contrats (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par vos agents.

Les centres de gestion doivent quant à eux proposer aux collectivités, pour chacun de ces risques, une convention de participation à adhésion facultative. Ces conventions de participation pourront être mises en place à un niveau départemental ou supra-départemental.

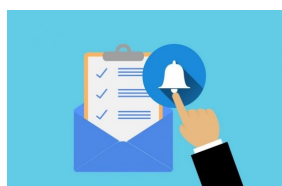
Afin de vous proposer des conventions de participation répondant à vos attentes à un niveau suffisant et pour envisager une mutualisation du risque efficiente, gage de stabilité des conditions financières, les centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine ont élaboré une enquête pour mieux connaître votre situation et vos besoins. Vos réponses seront en effet primordiales dans le cadre de la rédaction d'un futur cahier des charges que les centres de gestion élaboreront pour la mise en concurrence des opérateurs.

**Nous vous remercions du temps que vous voudrez bien consacrer à répondre à cette enquête avant le 30 SEPTEMBRE 2022.**

**Pour répondre à l'enquête,  
cliquez ici**

**Pour toutes questions relatives à l'enquête, vous pouvez contacter la direction du CDG79 par mail à l'adresse suivante : [secretariat-general@cdg79.fr](mailto:secretariat-general@cdg79.fr)**

**Pour en savoir plus  
sur la protection sociale complémentaire,  
cliquez ici**



## **Elections professionnelles : Affichage des listes électorales**

Les prochaines élections des représentants du personnel dans les instances consultatives (Commissions administratives paritaires (CAP), Comité social territorial (CST) et Commission consultative paritaire (CCP) auront lieu le 8 décembre 2022.

Pour choisir ces représentants, il est recouru au **vote par correspondance**. Le CDG79 vous a transmis par voie postale les listes électorales.

**La date limite de publication/d'affichage de ces listes est fixée au 9 OCTOBRE 2022.**

**Pour toute rectification des listes électorales, cliquez ici**



## **Plan d'actions du métier de secrétaire de mairie**

Le lancement officiel du plan d'actions sur le métier de secrétaire de mairie a eu lieu ce mardi 27 septembre à Secondigny.

Le CDG79 remercie les 120 participants à cette demi-journée riche en questions et échanges.

**Un retour sur cette rencontre et le calendrier des actions à suivre sera fait jeudi prochain dans la page spécial CDG79 du Mag RH.**

**Pour en savoir sur le plan d'actions  
sur le métier de secrétaires de mairie  
dans les Deux-Sèvres,  
cliquez ici**

**Centre de gestion de la fonction  
publique territoriale des Deux-  
Sèvres**

9 rue Chaigneau  
CS 80030  
79403 Saint-Maixent l'Ecole Cedex  
05 49 06 08 50  
[cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)



**Une dynamique RH au service de territoires en  
mouvement**

**Retrouver les précédentes Brèves du CDG79**

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur la liste d'envoi des Brèves du CDG 79.

[Se désinscrire](#)

